

# OXFORD IN CHELLES

INSCRIPTIONS DU 29 JANVIER AU 14 FÉVRIER  
POUR LE STAGE DU 25 FÉVRIER AU 1<sup>ER</sup> MARS

## STAGE D'ANGLAIS

PENDANT LES VACANCES  
D'HIVER 2019



**POUR LES ÉLÈVES  
DE LA 6<sup>e</sup>  
À LA TERMINALE**

NOUVEAU

*ATELIERS ASSURÉS PAR DES PROFESSEURS  
DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE*

INSCRIPTION EN LIGNE  
[WWW.CHELLES.FR](http://WWW.CHELLES.FR)  
OU À L'ACCUEIL CENTRAL DE L'HÔTEL DE VILLE



## Qu'est-ce qu'Oxford in Chelles ?

La pratique de l'anglais étant devenue un prérequis dans de nombreuses professions tout comme pour échanger facilement dans le monde entier, la Ville de Chelles a décidé de mettre en place des stages d'anglais **pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la Terminale**.

Certains ateliers sont consacrés à la **pratique intensive de l'anglais**, par petit groupe de 10 élèves maximum. D'autres sont destinés à des **activités culturelles** et des **jeux sportifs** qui permettront de poursuivre la pratique de l'anglais en situations réelles. L'ensemble des ateliers est **dispensé par des professeurs de langue maternelle anglaise**. La pédagogie est axée sur **une pratique de l'oral, à travers des ateliers créatifs et ludiques**.

## Comment se déroule le stage ?

- Le stage se déroulera durant une semaine, **du lundi 25 février au vendredi 1<sup>er</sup> mars, de 10h30 à 17h30 à l'école Mont-châlats**.
- **Un test de niveau réalisé le premier jour du stage** permettra de constituer des groupes homogènes. À travers un blog alimenté par les professeurs, **les parents peuvent suivre quotidiennement les progrès et les activités réalisés par leur enfant** (blog indiqué lors de l'inscription).
- Une pause déjeuner d'une heure est encadrée par les professeurs. **Il est demandé aux participants d'apporter leur « lunch box »** (repas froid de préférence). Par mesure de sécurité, les jeunes chellois ne sont pas autorisés à quitter l'enceinte de l'école pour déjeuner à l'extérieur.

**Pour le stage du 25 février au 1<sup>er</sup> mars 2019,  
les inscriptions se déroulent du 29 janvier au 14 février  
en ligne via votre Espace Citoyens Familles  
ou à l'accueil central de l'Hôtel de Ville  
accompagné de votre règlement.**

- Vous n'avez pas encore créé votre Espace Citoyens Familles : vous pouvez le faire facilement en vous rendant sur le site [www.chelles.fr](http://www.chelles.fr) / Espace Citoyens Familles.

- Vous n'avez pas fait calculer votre quotient familial : vous pouvez le faire en ligne sur l'Espace Citoyens Familles ou à l'accueil central de l'Hôtel de Ville en même temps que l'inscription. Pour cela, munissez-vous des documents suivants : avis d'imposition ou de non-imposition avec une adresse indiquée à Chelles ainsi qu'une attestation CAF le cas échéant.

**Afin de rendre ces stages accessibles à chacun,  
les tarifs de la semaine sont adaptés aux revenus des familles.**

<b>TRANCHES</b>	<b>de A à D</b>	<b>de E à H</b>	<b>de I à L</b>	<b>de M à HN</b>
<b>TARIFS POUR UNE SEMAINE</b>	30 €	50 €	70 €	90 €